Petite, mais indispensable : la station radio HBC-88 du CICR

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **92 (1983)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683345

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

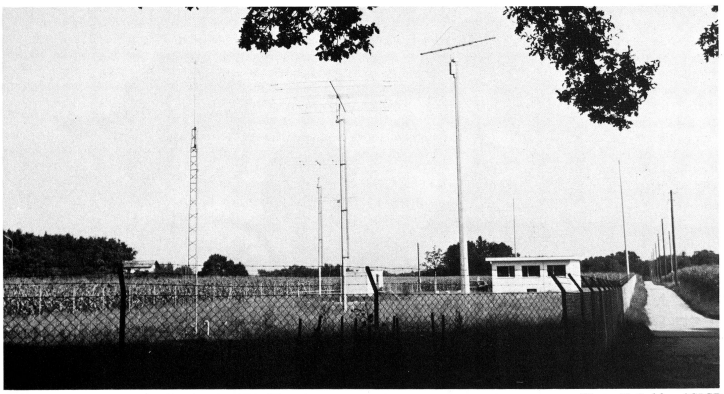

La station HBC-88 est installée depuis 1974 à Versoix. *Photo G. Leblanc/CICR*

Petite, mais indispensable: la station radio HBC-88 du CICR

HBC-88 – c'est le nom de l'une des stations radio les plus indispensables en Suisse, appartenant à une non moins indispensable institution: le Comité international de la Croix-Rouge à Genève (CICR). Grâce à ses radiocommunications, le CICR est en mesure de mener à bien ses tâches humanitaires en faveur des victimes des conflits armés d'une manière rapide et efficace.

HBC-88 fait partie intégrante du réseau mondial des radiocommunications Croix-Rouge. Dans ce contexte, il convient de mentionner que la famille de la Croix-Rouge internationale se compose de trois éléments fondamentaux: les Sociétés nationales (par exemple la Croix-Rouge suisse, CRS), la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (organisation faîtière des Sociétés nationales) et l'exclusif CICR (qui traditionnellement apporte protection et aide humanitaire dans les situations de conflit).

Messages humanitaires

La création de la station radio du CICR fut possible grâce à deux événements: d'abord en 1959, lors de la conférence administrative des radiocommunications, les Etats membres votèrent une Recommandation pour mettre des fréquences exclusives à la disposition de la Croix-Rouge; ensuite, suivant cette Recommandation, les PTT suisses mirent dès 1963 le CICR au bénéfice d'une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau radio autonome.

La condition essentielle pour pouvoir communiquer avec la station portant l'indicatif HBC-88 est de n'échanger que des messages à caractère humanitaire; la transmission d'informations privées ou politiques est interdite. De plus, la station HBC-88 ne doit être utilisée que lorsque les moyens de transmission commerciaux entre Genève et le terrain sont inexistants ou interrompus.

Le personnel de la station radio compte six personnes: opérateurs-téléxistes, radiotélégraphistes et radiotéléphonistes.
Photo Gassmann/CICR

Depuis 1974 à Versoix

La première liaison radio CICR eut encore lieu l'année même de l'octroi de la concession: entre le siège du CICR à Genève et l'hôpital de campagne d'Uqd, en plein désert yéménite. Au cours de la même année, ce service radio fut développé et modernisé. Le point culminant de ce développement fut atteint avec la mise en service de la nouvelle station radio CICR, un petit bâtiment au milieu d'une parcelle de terrain, où se dressent six puissantes antennes. Cette nouvelle station se trouve à Versoix, à 10 kilomètres environ de Genève.

2000 à 6000 mots par jour

Inaugurée à fin 1974, elle permet journellement l'échange d'un volume de trafic allant de 2000 à 6000 mots entre la centrale de transmission et les délégations du CICR à travers le monde. A cela s'ajoutent les communications en radiotéléphonie qui, grâce à un système de phone-patch, permettent à un responsable au siège d'entrer directement en contact avec une délégation par le truchement du téléphone.

Les services radio et télex du CICR sont assurés par 11 collaborateurs polyvalents qui travaillent en tant que radiotélégraphistes, techniciens, opérateurs télex et radiotéléphonistes.

La station radio au siège du CICR est utilisée encore régulièrement, cela pendant les permanences et les actions spéciales, mais tout le trafic ordinaire entre le CICR et ses différentes délégations est assuré par la nouvelle station à Versoix. A cette fin, cette dernière est équipée de trois émetteurs-récepteurs automatiques avec dix fréquences chacun, de quatre antennes directionnelles et d'une station pouvant émettre et recevoir sur toutes les gammes entre 2 et 30 MHz. Deux antennes omnidirectionnelles complètent le dispositif. Cet équipement a été entièrement monté par le personnel fixe du service des télécommunications du CICR, auquel il aura fallu près de quatre ans pour concevoir et réaliser le transfert des installations de Genève à Versoix. Le CICR s'est également préoccupé – conjointement avec la Ligue – de développer les radiocommunications dans l'ensemble du monde de la Croix-Rouge. C'est ainsi que, dès 1971, les deux institutions invitaient les Sociétés nationales à obtenir de leur gouvernement respectif l'autorisation d'utiliser les fréquences Croix-Rouge. C'est le cas aujourd'hui pour plus de 40 d'entre elles, particulièrement en Amérique latine et en Europe. Certaines, par ailleurs, ont tenu à mettre sur pied et à exploiter leur propre réseau interne.

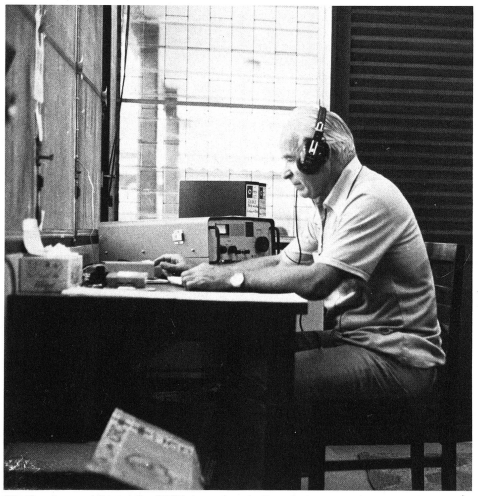

Thaïlande: un délégué du CICR émet depuis Bangkok sur un émetteur-récepteur transportable. *Photo G. Leblanc/CICR*

Participation de radio-amateurs

Enfin, on ne peut évoquer la naissance des radiocommunications de la Croix-Rouge sans souligner le rôle joué par les radioamateurs. Ils ont souvent pris une part essentielle dans les actions humanitaires. Il n'est que de rappeler pour cela qu'en 1973, lors du tremblement de terre qui ravagea le Nicaragua, et alors que la radio de la Croix-Rouge nationale ne fonctionnait plus, ce fut un radio-amateur du Nicaragua, ayant des liaisons directes avec la Société nationale, qui permit d'établir la première liaison entre le siège du CICR et Managua, cela au bénéfice de la Ligue. Celle-ci put alors organiser son action de secours et le CICR envoya un opérateur avec équipement radio pour le contact Ligue–Managua.

HBC-88
Pourquoi?

- *Les radiocommunications du CICR sont les garants de sa rapidité d'intervention et de son efficacité.*
- *Devant en effet très souvent intervenir dans des zones de conflits où les moyens habituels de communication ne fonctionnent plus, le CICR a dû se doter de son propre réseau de radiocommunications.*
- *Durant la phase d'urgence provoquée par l'éclatement d'hostilités, chaque heure perdue peut être fatale à des milliers de victimes, civiles ou militaires. Pour leur venir en aide rapidement, les délégués du CICR doivent dresser, dans les délais les plus brefs, la liste des besoins et la communiquer à Genève qui, à son tour, lance les appels nécessaires. Les radiocommunications permettent une transmission claire et rapide des renseignements essentiels provenant du terrain.*
- *Fréquemment isolés des mois durant dans des régions coupées du reste du monde, les délégués du CICR n'ont souvent qu'un poste émetteur-récepteur pour communiquer avec l'extérieur.*

Comment?

Deux dates à retenir:

1959 La Conférence administrative des radiocommunications, réunie à Genève, recommande que l'on tienne compte du besoin de la Croix-Rouge de communiquer par radio.

1963 L'Administration suisse des télécommunications (PTT) fait bénéficier le CICR d'une concession l'autorisant à installer et exploiter une station radio.

Deux conflits, celui du Yémen (1962) et celui du Nigeria Biafra (1967) vont marquer l'époque pionnière des radiocommunications du CICR. Des liaisons imparfaites, laissant une grande part à l'improvisation, permettent, déjà à cette époque, de sauver des centaines de milliers de vies humaines.

Depuis 1975, la quasi-totalité des radiocommunications entre le siège et les délégués en mission se fait par la nouvelle station de Versoix. Dès 1968, le CICR se dote d'un équipement commercial fixe pour sa station de Genève et d'appareils légers, pouvant être utilisés par ses délégués après une brève initiation. Ces appareils font encore partie aujourd'hui – lorsqu'un conflit éclate – du bagage de toute équipe de reconnaissance du CICR.

Le réseau

En période d'activité moyenne, le volume du trafic échangé entre le siège de Genève et les délégations du CICR dans le monde s'élève à 2500 mots par jour. En période de grande opération, la moyenne quotidienne est de 6000 mots.

De 1962 à 1982, ces radiocommunications ont touché 56 pays. Au début de 1982, le réseau du CICR s'étend aux pays suivants:

Afrique du Sud, Angola, Egypte, Salvador, Guatemala, Iran, Israël, Jordanie, Kenya, Liban, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Soudan, Syrie, Tchad, Thaïlande, Venezuela, Zaïre, Zimbabwe.

Le CICR est également préoccupé de développer les radiocommunications dans l'ensemble du monde de la Croix-Rouge. Actuellement, 37 Sociétés nationales sont autorisées par leur gouvernement à utiliser les fréquences Croix-Rouge. Certaines ont même commencé à mettre sur pied leur propre réseau interne. ■

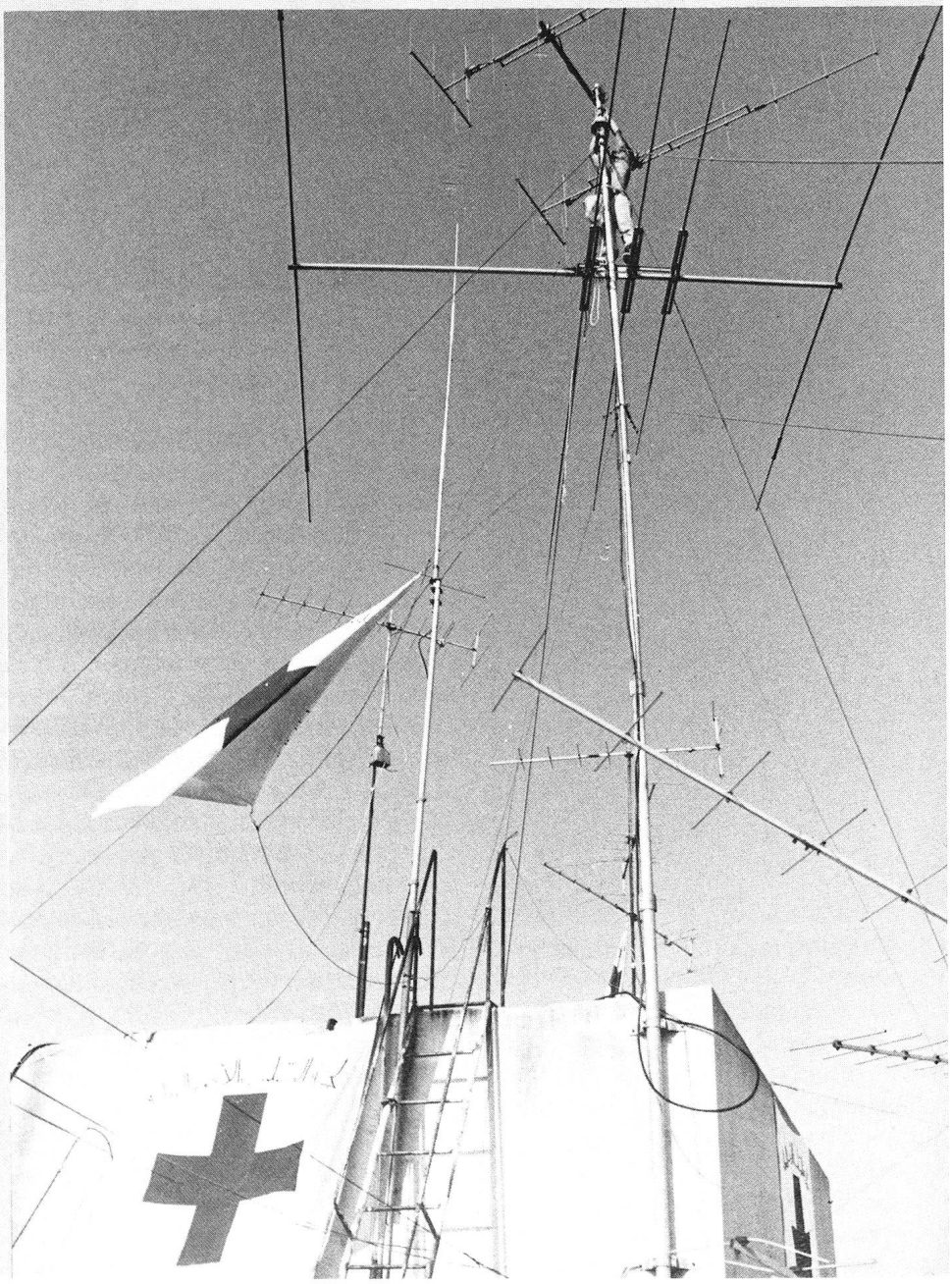

Liban 1982: réparation de l'antenne de la délégation du CICR à Beyrouth.
Photo L. Chessex/CICR